



**PROCES-VERBAL DU BUREAU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE
DU COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF DES HAUTS DE SEINE
DU 14 OCTOBRE 2024**

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE,
Et le lundi 14 octobre,
A 18 heures 00.**

Considérant l'article 5 des statuts et l'annexe II du règlement des opérations électorales du Comité Départemental qui autorise le vote par correspondance ;

Après informations préalables faites aux Clubs membres du Comité ;

Considérant que l'ensemble des documents électoraux ont été mis à disposition sur le site du Comité et que les bulletins de vote personnalisés ont été transmis, par email, aux Présidents et aux Gestionnaires des Clubs le 2 octobre 2024, avec relance le 9 octobre 2024 ;

Considérant que le Comité Directeur du Comité, dans sa séance du 20 septembre 2024, a décidé que :

- 1. Les Clubs s'exprimeront en votant exclusivement par correspondance (date limite de réception du vote par correspondance : jeudi 10 octobre 2024 à 12h00 - heure locale) ;**
- 2. Conformément aux préconisations de la Fédération Française de Golf, cette élection par scrutin de liste se déroulera sous le contrôle d'un tiers de confiance en l'espèce un commissaire de justice de l'Office de Commissaires de Justice DE LEGE LATA**
- 3. La réunion du Bureau de l'Assemblée Générale du 14 octobre 2024 prendra acte des résultats du vote par correspondance.**

Madame Annie ROUDAUT en sa qualité de Présidente du Comité Départemental de Golf des Hauts de Seine préside le bureau de l'Assemblée Générale et ouvre la séance à 18 heures 00.

1. Les modalités d'approbation des résolutions mises à l'ordre du jour :

S'agissant d'une Assemblée Générale Ordinaire, aucun quorum n'est fixé par les statuts, elle peut donc délibérer valablement à la majorité simple des suffrages exprimés.

Handwritten signatures



2. Représentation des Clubs et nombre de voix (vote par correspondance) :

Il est rappelé que, pour la première fois de l'histoire du Comité Départemental de Golf des Hauts de Seine, les représentants des Gestionnaires de Clubs de Golf mixtes disposaient du droit de vote (*répartition à égalité avec le Président de l'Association Sportive*).

A la clôture du vote par correspondance, le nombre de votants et de voix recevables sont les suivants :

NOMBRE DE VOTES VALABLEMENT EXPRIMES	NOMBRE TOTAL DE VOIX
15	13 177

Ceci étant précisé :

- Il est rappelé que les votes étaient ouverts à partir du 7 octobre 2024 à 12 heures 00 et qu'ils se sont clos le 10 octobre 2024 à 12 heures 00 ;
- Il est présenté aux membres du Bureau de l'Assemblée Générale les résultats du vote par correspondance résolution par résolution.

Résultat de l'élection de la liste du Comité Départemental de Golf des Hauts de Seine menée par Annie ROUDAUT

A la lecture du Procès-Verbal de Constat élaboré par l'Office de Commissaires de Justice DE LEGE LATA, la liste conduite par Madame Annie ROUDAUT est élue dans les conditions suivantes :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
95.86 %	0 %	4.14 %

En application des statuts du Comité Départemental des Hauts de Seine Madame Annie ROUDAUT, en tant que tête de liste, est élue Présidente du Comité Départemental des Hauts de Seine

R AR

	COMPTE-RENDU DE REUNION DU BUREAU DIRECTEUR Etabli par : Régis VIATEUR Le : 14 Octobre 2024 Nb de pages : 1	Réunion du : 14 octobre 2024 De : 18h30 – 19h00 Lieu : Visio-conférence
---	--	---

- **Présents (5)** : Marie-Hélène LOHEZIC, Virginie MICHEL-PAULSEN, Annie ROUDAUT, David RUFFIN, Régis VIATEUR
- **Absences excusées (4)** : Alexandra BRETTE, Cécile DULOWSKI, Jean-François LAFFLY, Martine SCHEILA

Election du nouveau Bureau Directeur

A la lecture du Procès-Verbal de Constat élaboré par l'Office de Commissaires de Justice DE LEGE LATA, la liste conduite par Madame Annie ROUDAUT est élue ce lundi 14 octobre 2024 dans les conditions suivantes :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
95.86 %	0 %	4.14 %

En application des statuts du Comité Départemental des Hauts de Seine, Madame Annie ROUDAUT, en tant que tête de liste, est élue Présidente du Comité Départemental des Hauts de Seine.

Suite à cette élection, le Bureau Directeur se réunit pour élire le trésorier et le Secrétaire Général proposés par la Présidente, à savoir :

- Virginie MICHEL-PAULSEN, Secrétaire Générale
- Marie-Hélène LOHEZIC, Trésorière

Toujours sur proposition de la Présidente, le Bureau Directeur désigne David RUFFIN Président de Commission Sportive

Le Bureau Directeur valide ces propositions.
La séance est levée à 19h00

Annie ROUDAUT
Présidente du Comité Départemental de Golf
des Hauts-de-Seine



Régis VIATEUR
Secrétaire de séance

